

LES AVANTAGES

Les raisons pour covoiturer sont nombreuses :

- sur un trajet quotidien domicile-travail ou lors d'un déplacement de loisirs, **le partage des frais permet à chacun d'économiser** (le carburant, le péage éventuel par exemple),
- en partageant le trajet, **les covoitureurs contribuent au respect de l'environnement** en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en participant à la réduction du nombre de véhicules sur la route.
- enfin, le covoiturage est **source de convivialité et de sociabilité** lors d'un trajet partagé.



En savoir plus
www.lillemetropole.fr



MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043 - 59040 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr

www.lillemetropole.fr

MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

LA MOBILITÉ POUR TOUS

AIRE DE COVOITURAGE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Partager sa voiture le temps d'un trajet commun, c'est le principe même du covoiturage. Le covoiturage est un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle à la fois économique, écologique et social.

En réalisant des aires de covoiturage, la MEL répond aux préoccupations liées au développement durable et encourage cette pratique au sein de son territoire.

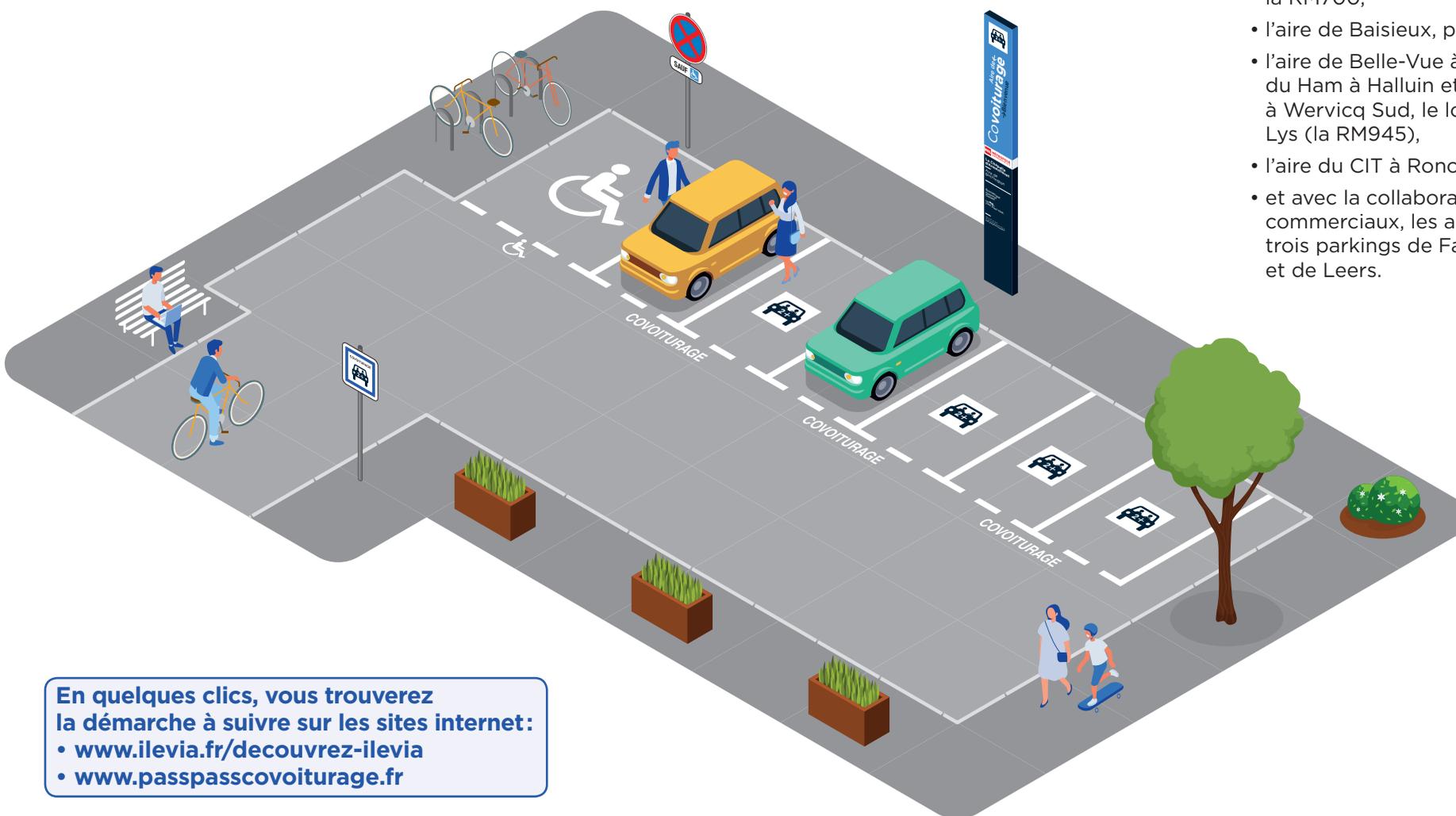
LES AMÉNAGEMENTS

Les aires de covoiturage sont **faciles d'accès**, proches de carrefours ou d'axes routiers structurants.

Gratuites sur la métropole, elles sont repérables par leur totem et facilement identifiables par une signalétique spécifique. Elles peuvent potentiellement être desservies par un arrêt de bus ou être équipées d'arceaux vélos pour favoriser un covoiturage multimodal.

Profitez des aires de covoiturage :

- l'aire de Rocheville à Neuville-en-Ferrain, proche de l'autoroute A22,
- l'aire des 4 chemins à Fournes-en-Weppes ou l'aire de la Botte d'Or à Illies, le long de la route nationale RN41,
- l'aire de Birchington à la Chapelle d'Armentières proche de l'autoroute A25,
- l'aire de la Citadelle à Toufflers, proche de la RM700,
- l'aire de Baisieux, proche de l'A27,
- l'aire de Belle-Vue à Deulémont, l'aire du Ham à Halluin et l'aire du Haut Cornet à Wervicq Sud, le long du boulevard de la Lys (la RM945),
- l'aire du CIT à Roncq,
- et avec la collaboration de partenaires commerciaux, les aires aménagées sur les trois parkings de Faches-Thumesnil, d'Englos et de Leers.



En quelques clics, vous trouverez la démarche à suivre sur les sites internet :

- www.ilevia.fr/decouvrez-ilevia
- www.passpasscovoiturage.fr